

COMPTE-RENDU

Réunion du 09 avril 2021

Présents : MASSY-ESCOUBEYROU-DESVALOIS-BARBARIN-BARBOSA-BEAUDOU-BRAUD-DELAGE-DESBORDES-DURAND-FIEYRE- GARNIER-LEGROS

Secrétaire de séance : Laetitia BARBARIN

1) BUDGETS

⇒ Budget « assainissement »

▪ Vote du budget

La section de fonctionnement est à l'identique du budget 2020 : équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 5 990, 00 €.

La section d'investissement est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 18 897, 00 € : l'augmentation prévue des recettes est l'ajout des amortissements 2021 (1990, 00 €) à l'excédent reporté de 16 907, 00 €.

Le Conseil municipal, adopte ce budget.

⇒ Budget « commune »

▪ Vote des subventions

Le Maire présente les demandes de subventions déposées en mairie par divers organismes et associations et rappelle que chaque année, il est voté 2 subventions :

- Prévention routière : 25, 00 €. Les élèves de l'école bénéficient d'une journée dédiée à la prévention routière.
- SPA : 0, 63 € par habitants soit 337, 00 €.

Le Conseil municipal décide de verser une subvention à la Prévention Routière pour un montant de 25, 00 € et une subvention à la SPA pour un montant de 337, 00 € et décide que le solde de la somme de 600, 00 €, prévue au budget primitif 2021, pourra être attribué sous réserve de production d'une délibération du Conseil municipal.

▪ Vote des deux taxes

- ✓ Vote des taux des impositions directes locales 2021.

Le Conseil municipal fixe les taux de la façon suivante :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 33, 82 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 68, 23 %

▪ **Vote du budget**

Les taux ayant été votés, le Conseil municipal vote le budget primitif 2021 présenté par le Maire et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **427 129 €** en section de fonctionnement et à la somme de **169 005, 00 €** en section d'investissement.

Les investissements, cette année, sont les suivants :

- Prévisions dépenses écoles de Burgnac et Beynac : **10 000 €**
- Travaux de voirie à Lavoust : **4 100 € TTC**
Subvention : Conseil départemental : **960, 00 €**
- Multisports :
 - ⇒ CMCTP / Travaux de terrassement et d'accès : 31 152, 94 € TTC
 - ⇒ AGORA COLLECTIVITES / Réalisation de la structure : 33 427, 20 € TTC, soit **64 581, 00 € TTC**

Subvention : Conseil départemental : **14 940, 00 €**
DETR (Etat) : **12 447, 00 €**
- Lampadaires salle polyvalente et aire de jeux : **6 623, 00 €**

Subvention : Syndicat Energie : **2 483, 00 €**
- Acquisition de terrain / Proche cimetière : **2 300, 00 €**

▪ **Prêt à taux bonifié Caisse d'Epargne / Département**

Chaque année, la Caisse d'Epargne propose aux communes à faible potentiel fiscal un prêt de 6 000, 00 € bonifié par le Département. Cette année, le prêt proposé est le suivant :

- Taux d'intérêt avant bonification du Département : 1 %
- Taux d'intérêt après bonification du Département : 0 %

Le Conseil municipal décide de solliciter le Conseil départemental afin de contracter ce prêt. Le Maire prendra une décision afin d'acter cette demande d'emprunt.

2) **MOTION CONTRE LE PROJET « HERCULE » DE RESTRUCTURATION DU GROUPE ELECTRICITE DE FRANCE**

Le Maire propose de soumettre au vote de l'assemblée une motion contre le projet « Hercule » connu à ce jour afin de notifier le désaccord de la Commune sur ce projet de restructuration.

Considérant le projet de restructuration du groupe Electricité De France (EDF) nommé projet « HERCULE » ;

Le Conseil municipal adopte la motion contre le projet « Hercule » connu à ce jour, annexées à la présente délibération, afin de notifier le désaccord de la Commune sur ce projet de restructuration.

Motion disponible en mairie.

3) QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait le point sur différents projets :

- ⇒ Multisports : début des travaux le 22 mars 2021 : terrassement, bordures, compactage.
Un tuyau a été posé afin d'évacuer l'eau présente sur le site.
La structure devrait être installée à partir de la semaine du 3 mai.
- ⇒ Plantation d'une haie, d'une longueur de 150 m, sur le terrain nouvellement acheté par la commune attenante au cimetière.
Projet à l'initiative de la Fédération des Chasseurs : plans fournis par la Fédération des Chasseurs.
Haie plantée par les enfants de l'école en partenariat avec les chasseurs de Meilhac.
Le terrain a été préparé par Michel ORVAIN, agriculteur.
- ⇒ Crise sanitaire : l'école de Beynac a été fermée durant la semaine du 06 au 09 avril, du fait de présence de plusieurs cas positifs à la Covid 19 (2 agents et un élève).